

Savoir gérer les risques

C'est le 28 avril que se déroulera la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, un rendez-vous auquel cent pays dont le Luxembourg participeront de manière active. Au programme du Grand-Duché: ateliers et discussions, le tout dans un but de sensibilisation.

■ Créée en 1996 par l'Organisation du travail (OIT) afin de promouvoir la culture de la sécurité dans les entreprises, cette journée mondiale sera très suivie au Luxembourg.

Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, a rappelé hier l'importance de la sensibilisation en la matière: «Il s'agit d'une plus-value pour les entreprises et pour le domaine de la santé. Travailler ensemble dans le but du bien-être au travail montre l'évolution des mentalités. Lors de la journée de l'année dernière, l'approche a été excellente et je me réjouis de cette nouvelle initiative».

Il faut dire que les chiffres sont pour le moins alarmants: on parle de 6.000 décès dans le monde et par jour à cause d'accidents ou de maladies liés au travail, de 270 millions d'accidents du travail non mortels par an et de 160 millions nouveaux cas de maladies liées au travail. Un coût que l'OIT estime à 4 % du PNB mondial, soit plus de vingt fois le montant global de l'aide publique au développement.

Développer la culture d'une sécurité préventive

La journée du 28 avril aura deux grands objectifs de sensibilisation: réduire les accidents et les maladies professionnelles et apprendre au public comment se protéger grâce au partage d'expériences et de connaissances. En un mot comme en cent: il



Les maux de tête sont un phénomène courant de maladie liée au travail (Shutterstock)

s'agit d'apprendre aux gens à prendre soin de leur santé tout en continuant à travailler beaucoup pour certains et dangereusement pour d'autres. Et que

vous soyez employé dans un bureau, ouvrier ou cadre, ces mesures vous concernent et c'est le message que les treize entreprises entendent faire pas-

ser la semaine prochaine à travers des ateliers qui traiteront de cinq grands thèmes: l'absentéisme, la jurisprudence, la prévention, le management et les travaux en hauteur.

On l'aura compris, il s'agit avant tout de mettre en place de nouvelles méthodes de gestion des risques.

■ Virginie Orlandi

Les entreprises souhaitant participer à ces ateliers peuvent s'inscrire via le site Internet www.uel.lu ou par fax au 26 009 799. Attention fin des inscriptions aujourd'hui.

Les ateliers au programme

Atelier 1: L'absentéisme au travail

Atelier 2: La prévention du mal de dos

Atelier 3: La sécurité au travail ou comment prévenir les accidents

Atelier 4: Comment préserver la santé et le bien-être des salariés

Atelier 5: Evaluation des risques des travaux de toiture

Atelier 6: Stratégies de management de la sécurité et de la santé dans les PME

Atelier 7: Le port du harnais de sécurité: sécurité ou danger?

Atelier 8: La prévention par la communication

Atelier 9: Evolution de la jurisprudence

Atelier 10: Réglementation du transport ferroviaire de matières dangereuses

Atelier 11: La voie à suivre pour un travail sécurisé

Atelier 12: le harcèlement moral

Atelier 13: L'utilisation des systèmes de sécurité pour les travaux de toiture